



**KPMG Entreprises**  
**Pôle Amiens/Haute Picardie**  
77 rue St-Fuscien  
C.S. 21153  
80011 Amiens Cedex 1  
France

Téléphone : +33 (0)3 22 82 81 00  
Télécopie : +33 (0)3 22 82 81 29  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Association Office de la Vie Associative  
et Culturelle d'Amiens Métropole**

**Rapport du commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2009  
Association Office de la Vie Associative et Culturelle d'Amiens  
Métropole  
3 place Louis Dewailly - 80000 AMIENS

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Immeuble Le Palatin  
3 cours du Triangle  
92939 Paris La Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG Entreprises**  
**Pôle Amiens/Haute Picardie**  
77 rue St-Fuscien  
C.S. 21153  
80011 Amiens Cedex 1  
France

Téléphone : +33 (0)3 22 82 81 00  
Télécopie : +33 (0)3 22 82 81 29  
Site internet : www.kpmg.fr

## **Association Office de la Vie Associative et Culturelle d'Amiens Métropole**

Siège social : 3 place Louis Dewailly - 80000 AMIENS

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Office de la Vie Associative et Culturelle d'Amiens Métropole tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 3 de l'annexe concernant l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et principes comptables

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations, amortissements et créances.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### Estimations comptables

Votre association constitue des provisions pour fonds dédiés, tel que décrit en note page 3 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

### Continuité d'exploitation

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous estimons que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de l'Association au regard de l'incertitude, mentionnée dans la note 3 de l'annexe pesant sur la continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


### **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Amiens, le 15 mai 2010

KPMG Entreprises  
*Département de KPMG S.A.*



Frédéric Noiret  
*Associé*

## OFFICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE D'AMIENS METROPOLE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

ACTIF	31/12/2009			N-1	Net
	Montant brut	Amort. ou prov pour dépréc.	Montant net		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	6 165	5 856	309		666
Immobilisations corporelles					
Matériel de bureau et informatique	18 369	17 689	681		1 276
Mobilier	7 619	5 716	1 903		2 493
Immobilisations financières					
Titres de participation	320		320		320
Dépôts et cautionnements	116		116		116
<b>TOTAL I</b>	<b>32 589</b>	<b>29 261</b>	<b>3 328</b>		<b>4 871</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours					
Matières et fournitures	151		151		111
Créances					
Créances usagers et comptes rattachés	9 983	3 137	6 846		6 229
Autres créances	17 681		17 681		4 041
Valeurs mobilières de placement	53 848		53 848		62 609
Disponibilités	19 876		19 876		14 367
Charges constatées d'avance	4 659		4 659		5 513
<b>TOTAL II</b>	<b>106 199</b>	<b>3 137</b>	<b>103 062</b>		<b>92 869</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II</b>	<b>138 788</b>	<b>32 397</b>	<b>106 390</b>		<b>97 740</b>
<b>PASSIF</b>					
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>					
Fonds propres					
Réserves statutaires					39 528
Projet associatif					2 047
Report à nouveau					-42 333
Résultat					92
Autres fonds associatifs					
Provisions réglementées					10 008
<b>TOTAL I</b>	<b>9 342</b>				<b>9 251</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
Provisions pour risques					0
<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>				<b>0</b>
<b>FONDS DEDIES</b>					
					19 700
<b>TOTAL III</b>	<b>14 700</b>				<b>19 700</b>
<b>DETTES</b>					
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit					0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					2 633
Dettes fiscales et sociales					54 682
Autres dettes					6 494
Produits constatés d'avance					18 969
<b>TOTAL IV</b>	<b>82 348</b>				<b>68 789</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III + IV</b>	<b>106 390</b>				<b>97 740</b>

	N	N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue		
- biens	2 960	3 974
- services	23 015	11 829
Chiffre d'affaires net	25 975	15 804
Adhésions	3 180	2 480
Autres produits		
Subvention d'exploitation	231 837	207 941
Reprise prov pour dépréciation créances	75	43
Reprise amort prov exploitation		
Transfert de charges	18 278	9 405
<b>TOTAL</b>	<b>279 346</b>	<b>235 673</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Marchandises		
- achats		
- variation de stocks	-40	-11
et autres approvisionnements - achats	0	0
Autres achats et charges externes	55 227	49 547
Impôts, taxes et versements assimilés	12 466	7 499
Salaires et traitements	155 987	124 967
Charges sociales	59 430	50 696
Dotations d'exploitations		
- sur immobilisations/amortissements	1 542	3 384
- dotation Provision dépréciation créances	0	1 402
Autres charges		
- perte sur créances irrécouvrables	11	43
- charges diverses gestion courante	0	188
<b>TOTAL</b>	<b>284 623</b>	<b>237 715</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>-5 277</b>	<b>-2 042</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Intérêts des SICAVS	1 275	3 247
Intérêts livret	85	152
Plus ou moins values latentes	-991	-1
<b>TOTAL</b>	<b>370</b>	<b>3 398</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées	0	66
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>66</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	<b>370</b>	<b>3 332</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>		
<b>AVANT PERTES ET PROFITS (I + II)</b>	<b>-4 908</b>	<b>1 290</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprise sur provisions		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	216
Dotations aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>216</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>	<b>0</b>	<b>-216</b>
<b>ENG A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERC ANT (V)</b>	<b>5 000</b>	<b>4 607</b>
<b>RESULTAT (I + II + III - IV + V)</b>	<b>92</b>	<b>5 681</b>

# OFFICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE D'AMIENS METROPOLE

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

### 1. Présentation des comptes

Les documents dénommés comptes annuels comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout.

Les comptes annuels 2009 ont été établis conformément aux règlements 99.01 et 99.03 du CRC.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

### 2. Faits majeurs de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

- embauche de 2 secrétaires en CUI-CAE en date du 21 septembre et du 28 octobre 2009.
- démission du directeur au 17 décembre 2009, embauche d'un nouveau directeur au 19 avril 2010.

### 3. Perspectives d'avenir

Le budget 2010 validé en conseil d'administration et proposé aux financeurs est en légère augmentation afin de couvrir les dépenses récurrentes et notamment l'embauche d'un nouveau directeur. A l'heure actuelle, l'allocation de ces subventions par les collectivités n'a pas encore été notifiée. Dans la perspective de notifications inférieures aux demandes, la réalisation du budget pourrait présenter à nouveau un risque de résultat déficitaire conséquent que l'association n'est pas en capacité de supporter.

### 4. Méthodes générales

#### **Convention de principe**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

### 5. Détail des comptes de bilan

Le résultat est de 92 €.

## A L'ACTIF

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

#### VARIATION DES IMMOBILISATIONS

	Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels	6 688	0	523	6 165
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Matériel de bureau et informatique	18 451	0	81	18 369
Mobilier	7 619	0	0	7 619
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participation	320	0	0	320
Dépôts et cautionnement	116	0	0	116
<b>TOTAL</b>	<b>33 194</b>	<b>0</b>	<b>604</b>	<b>32 589</b>

### Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

	amortiss début exercice	dotations exercice	diminutions exercice	amortiss cumulés
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels	6 021	358	523	5 856
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Matériel de bureau et informatique	17 175	595	81	17 689
Mobilier	5 126	589	0	5 716
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participation	0	0	0	0
Dépôts et cautionnement	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>28 322</b>	<b>1 542</b>	<b>604</b>	<b>29 261</b>

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### Evolution des créances

	dû client Au 31/12/08	prov dépréciat	solde Au 31/12/08	dû client Au 01/01/09	reprise provision	réglé exercice	nouvelle provision	dû client Au 31/12/09	prov dépréciat	solde Au 31/12/09
compte 411	6 229		6 229	6 229				6 846		6 846
ptes 416/491	3 213	3 213	0	3 213	0	75	0	3 138	3 138	0
<b>TOTAL</b>	<b>9 442</b>	<b>3 213</b>	<b>6 229</b>	<b>9 442</b>	<b>0</b>	<b>75</b>	<b>0</b>	<b>9 984</b>	<b>3 138</b>	<b>6 846</b>

#### Autres créances

– Subvention à recevoir Ville Amiens (Agora)	15 000 €
– Subventions à recevoir Conseil Régional (actions)	1 006 €
– Cotisation 2009	20 €
– produits à recevoir (remboursement formation)	1 621 €
– intérêts livret	34 €

17 681 €



<u>Valeurs mobilières de placement</u>	N	N-1
- Monnaie association	53 842 €	61 612 €
- Plus value latente	<u>6 €</u>	<u>997 €</u>
	53 848 €	62 609 €
<u>Disponibilités</u>	N	N-1
- Banques	19 860 €	14 365 €
- Caisse	<u>16 €</u>	<u>1 €</u>
	19 876 €	14 366 €
<u>Charges constatées d'avance</u>		4 659 €
- locations mobilières	2 421 €	
- location immobilière	62 €	
- télécommunications	394 €	
- CNEA cotisation	147 €	
- assurance	280 €	
- maintenance logiciel ciel	564 €	
- bureau vallée	33 €	
- part des abonnements sur N+1	757 €	

## AU PASSIF

### Fonds associatifs

#### Fonds propres

- Réserves statutaires	39 528 €
- Projet associatif	2 047 €
- Report à nouveau	- 42 333 €
- Résultat 2009	92 €

#### Autres fonds associatifs

Provisions réglementées (plus value immo)	10 008 €
---	----------

Total des Fonds associatifs	9 342 €
-----------------------------	---------

Le résultat 2008 a été affecté au report à nouveau.

### Fonds Dédiés

Détail de la variation des fonds

Fonds dédiés	Au 01/01/09	Utilisation dans exerc	Nouvel engagement	Solde au 31/12/09
Amiens Métropole "Projet Maison des Associations"	10 000	3 000	0	7 000
Amiens Métropole "Point d'Appui Nord"	9 700	2 000	0	7 700
<b>TOTAL</b>	19 700	5 000	0	14 700

**Dettes à court terme**

82 348 €

- Fournisseurs	2 633 €
- Personnel/charges sociales	48 205 €
- Etat : impôts et taxes	6 476 €
- Autres dettes	6 064 €
- Produits constatés d'avance	18 969 €
. part emploi solidaire 2010	2 864 €
. cotisation 2010	20 €
. remboursement DBS part 2010	16 085 €

Les détails de poste n'appellent pas d'observation particulière. Il n'y a pas d'arriérés dans les comptes fournisseurs et charges sociales.

**6. Analyse du compte de résultat****Produits d'exploitation 279 346 €**

Tableau des produits d'exploitation	
production vendue de biens	2 960
production vendue de services	23 015
Cotisations	3 180
Subvention Amiens Métropole	182 950
Subvention Amiens Métropole (agora)	15 000
Subvention Conseil Régional (actions)	4 310
Subvention DRDJS (action de formation)	4 500
Subvention Conseil Général (formation)	2 200
Aide Conseil Régional (emploi solidaire)	11 438
Aide FSE (emploi solidaire)	11 438
Aide FONJEP (poste directeur)	7 336
ASP (postes CAE)	4 295
Uniformation (formation professionnelle)	1 621
Transfert de charges DBS	5 027
Reprise provision dépréciation des créances	75
<b>TOTAL</b>	<b>279 346</b>

**7. Engagement crédit bail**

Redevance payée sur l'exercice	6 395 €
Redevance à moins d'un an	11 807 €
Redevance de 1 à 5 ans	28 287 €
Redevance prise en charge	6 395 €

**8. Engagements retraite non provisionnés**

Le montant de l'indemnité s'élève à 33 499 € pour l'ensemble des salariés.

L'engagement de retraite est calculé à l'aide d'un logiciel spécifique tenant compte des informations suivantes :

- convention collective de l'animation
- taux de probabilité de présence à l'âge de la retraite
- taux d'actualisation : 5,48 %
- taux d'évolution des rémunérations
- taux des charges sociales de 45 %

9. Ventilation de l'effectif moyen

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadre	1	0
Non cadres	4	0
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

10. Informations concernant le droit individuel à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	89
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	390